

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

"Cri de Cœur" à pied d'œuvre

HARCÈLEMENT en milieu scolaire. La commémoration, hier, de la journée mondiale de lutte contre ce phénomène a donné l'occasion à cette Ong de poursuivre son engagement en faveur des jeunes des lycées et collèges.

D.O

Libreville/Gabon

A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le harcèle-

Ici et ailleurs

• Conférence-débat

Quid de la communication dans la mondialisation ?



Photo: DR

Le fondateur et directeur de la revue internationale Hermès, Dominique Wolton, anime, aujourd'hui à 17 heures, une conférence-débat sur les enjeux de la communication dans la mondialisation pour les décideurs publics à l'Institut Français de Libreville. Le conférencier procédera également à l'ouverture du club de la revue Hermès avec un don complet de sa collection. Il sera accompagné de l'Association des anciens élèves de l'ENA de France, section Gabon (AAEENAF-Gabon) à l'initiative de cette conférence-débat ouverte au public.

• Prix de la littérature arabe

L'Égyptien Mohammed Abdelnabi, lauréat

Le prix de la littérature arabe a été décerné, hier, à l'écrivain égyptien Mohammed Abdelnabi pour son livre "La chambre de l'araignée" (Actes Sud/Sindbad). Le prix, doté de 10.000 euros grâce à la Fondation Jean-Luc Lagardère, a été créé en 2013 par l'Institut du monde arabe (IMA) présidé par Jack Lang.

Rassemblés par CM

ment en milieu scolaire, célébrée chaque 7 novembre, l'Organisation non gouvernementale (Ong) "Cri de cœur contre le harcèlement en milieu scolaire", s'est rendue hier, jeudi 7 novembre, dans quelques établissements secondaires de Libreville dont le lycée public de Montalier. Objectif, conscientiser les jeunes gabonais, particulièrement les élèves sur les dangers de ce phénomène très courant dans le monde éducatif. Et, bien sûr, amener ces derniers à ne plus garder le silence sur cette problématique. Autrement dit, dénoncer toutes les formes de violences dont ils ont été victimes ou témoins.

Parce que "beaucoup de jeunes aujourd'hui posent des actes de violences qu'ils sont incapables eux-mêmes de

Au cours de cette campagne, les élèves ont été amenés à remplir un formulaire anonyme.

nommer, et que les statistiques des années précédentes montrent que ce sont surtout des élèves du 1er cycle qui y sont le plus exposés, il était important de commémorer cette journée par une campagne de sensibilisation", a indiqué Marie-Florentine Ndembet, coordinatrice générale du mouvement associatif.

Au cours de cette campagne, les élèves ont été amenés à remplir un formulaire anonyme. Le-

quel formulaire permettrait à ces jeunes de dire si oui ou non ils ont déjà été victimes ou témoins de harcèlement en milieu scolaire, que ce soit les harcèlements moraux, physiques, sexuels, voire les cyber-harcèlements (forme de harcèlement se pratiquant via les réseaux sociaux).

Photo: D.O



Quelques membres de Cri de cœur posant avec le proviseur du lycée public de Montalier et des élèves, à l'issue de la séance de sensibilisation.



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Commission Nationale de Lutte Contre l'Enrichissement Illicite organise du 11 novembre au 17 décembre 2019, une campagne de sensibilisation sur la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, fléaux qui annihilent les efforts consentis par les pouvoirs publics et les partenaires au développement du Gabon. Cette première phase concerne les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué et du Woleu-Ntem.

Sont conviés à y prendre part tous les dépositaires de l'autorité de l'Etat au titre du décret N°00324/PR/MCEILPLC du 07 avril 2004.

Sont également conviées :

- Les Organisations Non Gouvernementales et les Associations
- Les confessions religieuses
- Toute personne intéressée

THEMES ABORDES :

1. Généralités sur le phénomène de la Corruption et de l'Enrichissement illicite
2. La Déclaration des Biens
3. Mode opératoire de l'enquête
4. Réformes et Prospective

PROGRAMME

ESTUAIRE

Du Lundi 11 au Mardi 12 novembre 2019

Circonscriptions administratives concernées : Libreville - Owendo- Akanda - Komo-Océan (Ndzomoé)
Lieu : Immeuble Arambo

Mercredi 13 novembre 2019

Circonscriptions administratives concernées : Commune de Ntoun, Commune de Cocobeach, Département du Komo-Mondah (Ntoun), Département de la Noya (Cocobeach)
Lieu : Ntoun

Jeudi 14 novembre 2019

Circonscriptions administratives concernées : Commune de Kango, Département du Komo-Kango
Lieu : Kango

MOYEN-OGOOUÉ

Vendredi 15 novembre 2019

Circonscriptions administratives concernées : Commune de Lambaréné, Département de l'Ogooué et Lacs, District d'Aschouka, District de Makouké
Lieu : Lambaréné

Lundi 18 novembre 2019

Circonscriptions administratives concernées : Commune de Ndjolé, Département de l'Abangabigne, District de Bifoun
Lieu : Ndjolé

WOLEU-NTEM

Jeudi 12 décembre 2019

Circonscriptions administratives concernées : Commune d'Oyem, Département du Woleu, District d'Akam Essatouk
Lieu : Oyem

Vendredi 13 décembre 2019

Circonscriptions administratives concernées : Commune de Bitam, Commune de Minvoul, Département du Ntem, Département du Haut-Ntem, district de Meyo-Kyé, District de Bikondom, District de Bolossoville
Lieu : Bitam

Lundi 16 décembre 2019

Circonscriptions administratives Concernées : Commune de Mitzic, Commune de Medoune, Département de l'Okano, Département du Haut-Como, District de Sam
Lieu : Mitzic